



Proposer aux porteurs de projets de reprise d'entreprise un accompagnement et un financement sans intérêts ni cautions personnelles pour renforcer les fonds propres de l'entreprise créée.

Accompagner le développement économique et de l'emploi du territoire

Favoriser la bancarisation des projets.

<b>NATURE DU PRET</b>	Prêt personnel au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise
<b>MONTANT DU PRET</b>	Dans la limite de 30% du plan de financement initial, Les prêts d'honneur ne peuvent pas être supérieurs au prêt bancaire associé 1 à 5 emplois → 20 000 € maximum 6 emplois et plus → 40 000 € maximum
<b>DUREE DE REMBOURSEMENT</b>	60 mois maximum
<b>DIFFERE DE REMBOURSEMENT</b>	0 à 6 mois
<b>TAUX D'INTERET</b>	0%
<b>GARANTIE DU PRET</b>	Garantie BPI France de 0.90% à 1.86% du prêt octroyé
<b>COFINANCEMENT</b>	Prêt bancaire ou assimilé obligatoire pour tout projet dont le plan de financement excède 5 000 €
<b>CIBLE</b>	Entreprises en cours de reprise ou reprise depuis moins d'un an dont le siège est situé sur la CAPSO ou la CCPL
<b>SECTEURS D'ACTIVITE</b>	Tous types d'activité sauf intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires), hébergement en gîte et activité agricoles (pour activité agricoles, aide régionale possible).
<b>FORME JURIDIQUE</b>	Entreprises individuelles et sociétés (microentreprises et SCI exclues)
<b>MONTAGE DU DOSSIER</b>	BGE, CCI, CMA, expert-comptable ou un professionnel de la création/reprise/croissance
<b>INSTRUCTION DU DOSSIER</b>	Instruction et expertise du dossier par Initiative Pays de Saint-Omer qui procède à l'analyse technique et financière du projet,
<b>ATTRIBUTION</b>	Présentation par le porteur de projet de sa demande au comité d'agrément, qui expertise la viabilité du projet et statue sur la demande de prêt d'honneur, son montant et ses modalités de remboursement.

Avec le soutien de :





## LISTE DES PIÈCES

pour une demande de prêt d'honneur en reprise d'entreprise auprès d'Initiative Pays de Saint-Omer  
**Le(s) porteur(s) de projets**

---

- Copie de carte d'identité recto/verso
- CV à jour+ photo
- Dernier avis personnel d'imposition
- Justificatifs de situation (attestation pôle Emploi, attestation CAF)

### Le projet

---

- Business plan (présentation du projet, produit, marché, emplacement, concurrence, communication, juridique, moyens humains et matériels...)
- Plan de financement sur 3 ans
- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- Plan de trésorerie sur 1 an
- Principaux devis
- Bail commercial (projet ou ancien), le cas échéant
- Licence d'exploitation de marque ou contrat de franchise, le cas échéant
- Compromis de cession (ou protocole d'accord)
- 3 derniers bilans du cédant
- Le chiffre d'affaires depuis la clôture du dernier exercice de l'entreprise reprise

En cas de rachat de parts sociales :  Situation comptable de moins de 3 mois  
 Echéanciers des prêts professionnels en cours de l'entreprise reprise

*Attention :* Dans le cadre de l'étude de la demande de prêt d'honneur, des éléments complémentaires pourront être demandés, notamment des éléments d'analyse dans le cas d'un accompagnement par une autre structure de la phase structuration financière du dispositif STARTER de la Région Hauts-de-France.

---

## INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER

---

### Vos contacts :



03.28.52.90.36



contact@initiative-paysdesaintomer.fr



www.initiative-paysdesaintomer.fr



16 Place Victor Hugo  
62500 SAINT-OMER

Membre de



Partenaire de

